



PROFESSIONNEL.LES DES ÉTABLISSEMENTS
POUR PERSONNES ÂGÉES ET DES SERVICES D'AIDE,
DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Tou.te.s en action le 8 octobre 2019 !

**Exigeons du gouvernement qu'il
réponde à la hauteur des besoins.
Exigeons 200 000 emplois
pour l'aide à la personne !**

Les professionnel.le.s des établissements
pour personnes âgées et des services d'aide,

d'accompagnement et de soins à domicile dénoncent
toujours la dégradation des conditions de travail
impactant la qualité de prise en charge des résidents
et des bénéficiaires à domicile.

Malgré les fortes mobilisations des professionnel.le.s,
malgré les différents rapports (Iborra, Libault...), RIEN
n'a abouti.

Secteur privé, secteur pu- blic : même austérité !

Dans le secteur privé, une seule ambition :
augmenter le bénéfice des actionnaires
au détriment des salariés, résidents et
personnes âgées à domicile. Dans le secteur
public, un seul objectif : réduire les coûts de
fonctionnement sur le dos des résidents,
personnes âgées et professionnel.le.s.
Quelle honte et hypocrisie, ce gouvernement
conscient reste dans le déni et le mépris !
L'urgence, c'est l'augmentation des
effectifs.

Les personnels des établissements
et des services d'aide, de soins et
d'accompagnement à domicile se
battent aux côtés des Fédérations CGT
Santé, Action sociale, Services publics
et organismes sociaux pour faire valoir
leurs revendications pour le bien-être des
résidents et des personnes âgées.



PLUS QUE JAMAIS, LA CGT EXIGE :

- Le recrutement massif et immédiat de personnels qualifiés et diplômés en nombre suffisant pour assurer la sécurité et le bien-être des résidents et personnes accompagnées.
- L'augmentation des salaires.
- L'application du ratio «un soignant par résident».
- L'amélioration des rémunérations, formations et évolutions de carrière
- Des conditions de travail dignes dont une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer.
- Le respect des missions de chacun des professionnels et de leurs fiches de poste.
- Une reconnaissance des inter-vacations comme temps de travail effectif et rémunéré comme tel pour les professionnels du domicile ainsi qu'une revalorisation financière des barèmes kilométriques pour compenser l'usage de leur voiture personnelle.
- Des emplois du temps non «entrecoupés» par des pauses interminables et non rémunérées.
- La mise en place d'un financement pérenne et solidaire pour la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la sécurité sociale.
- L'abrogation de la réforme de la tarification des EHPAD et la garantie de l'arrêt des baisses de dotations, avec des financements à hauteur des besoins.

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.E.S LE 8 OCTOBRE 2019 !

Les trois fédérations CGT appellent l'ensemble des professionnel.le.s des établissements pour personnes âgées et des services d'aide, d'accompagnement et soins à domicile à se mobiliser massivement le 8 octobre 2019.

Un rassemblement est prévu devant le Ministère des Solidarités et de la Santé, le 8 octobre 2019 à 11h, où nous invitons aussi les personnes âgées, les retraité.e.s et les familles à se mobiliser. Des manifestations et rassemblements seront aussi organisés en régions et départements.

Sur le département Ille-et-Vilaine, plusieurs lieux de rassemblements :

FOUGÈRES : 17H30 - Place Aristide Briand

REDON : 11 Heures - devant la Sous-Préfecture

RENNES : 11 Heures - Place de la République

SAINT-MALO : 10H30 devant LA MÉDIATHÈQUE